



16 Boulevard Winston Churchill 21000 DIJON / 03.80.71.52.03 / secretariat@bourgognefranchecomtebasketball.org
Site: www.bourgognefranchecomtebasketball.org / [Facebook](#)

Comité Directeur

Mercredi 26 avril 2023

Epagny (21)

Procès-verbal N°10 - 2022/2023

Membres présents : Sylvie AUBRY, Frédéric BENUCCI, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Christophe DAVADAN, Jacky COLLIN, Bernard DEPIERRE, Pascal DOMINIAK, Noëlle GAUDIOT, Jean-Marie JACOTOT, Jenny JACOTOT, Catherine LARCHER, Alexandre LAUMET, Didier MALISZEWSKI, Michel MARGUERY, Jean-Luc MARTIN, Sébastien MEUNIER, Matthieu PELZ-FERRY, Frédéric PETITJEAN, Corinne POITOUT, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY, Clément RIBAU COURT, Benjamin SOUSSIA, Didier TAFFINEAU, Adeline THERAROZ, Sylvie THOMAS.

Membres excusés : Mylène GUERIN, Jean-Louis LAMOTTE, Isabelle LANDRE.

Invités présents : Thierry BERTHEAU, Loïc BEAUVOIR, Nicolas FAURE, Joey GELINAS, Jean-Pierre HUNCKLER, Christophe PELLEGRINI, Eric PETIOT, Jacky VERNOUD.

Invités excusés : Jacques SIMON, Michael LAVALEUR.

M. Bernard DEPIERRE, Président de la Ligue, ouvre la réunion en remerciant les membres et invités présents ainsi que M. Jean-Pierre HUNCKLER Trésorier Général et 1^{er} Vice-Président de la Fédération Française de Basket-ball que la Ligue est ravie de recevoir.

En préambule de la réunion le Président et les membres souhaite apporter leur soutien à Jean-Louis LAMOTTE victime d'un problème de santé.

En introduction, M. DEPIERRE effectue une présentation de la Ligue Bourgogne Franche-Comté pour M. HUNCKLER.

La parole est donnée à M. HUNCKLER qui évoque les actualités/orientations de la FFBB.

- La FFBB passera de 10 à 15 licences gratuites par club avec un taux de reconduite des licences gratuites de l'année précédente de 70%.
- Le basket-ball français se porte bien. En terme de licenciés, un record va probablement être battu dans les jours à venir. Les salles sont bien remplies dans les différents championnats, coupes et évènements.
- Le basket-ball 3x3 est important pour le développement de notre sport. La FFBB investit dans ce domaine notamment dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris.
- Au niveau de la gouvernance de la FFBB, l'élection pour la présidence FIBA Europe se tiendront en mai prochaine et le Président M. SIUTAT a fait acte de candidature. S'il n'est pas élu, il n'y aura pas de changement dans la gouvernance de la FFBB jusqu'en 2024, s'il est élu un intérim sera effectué par M. HUNCKLER 1^{er} Vice-Président puis suivra l'élection d'un Président(e), élection à laquelle sera naturellement candidat.
À l'avenir, un axe de développement portera sur la formation (via INFBB et IRFBB).
- Les Jeux Olympiques vont être importants. Nos équipes sont qualifiées en 5x5 mais pas encore en 3x3. Une équipe professionnelle a été mise en place.
Ces Jeux Olympiques vont engendrer des coûts financiers supplémentaires au niveau de la FFBB
Au niveau des dispositions financiers des augmentations sont à prévoir.
- Le dispositif Pass'sport est maintenu avec l'ouverture, depuis cette saison, aux étudiants.
- Au niveau de la Ligue BFC, suite au dernier bureau fédéral M. HUNCKLER évoque le portage du Pôle Espoirs de Besançon.
La FFBB ne fera pas une double dérogation au niveau du diplôme requis. (ne disposant pas du diplôme requis et ne pas payer l'amende)
Il faut trouver une solution avec des cadres disposant du diplôme. La FFBB pouvant aider sur ce volet.

M. DEPIERRE remet un cadeau à M. HUNCKLER.

M. DEPIERRE revient sur deux sujets : Il considère que notre sport n'est pas assez médiatisé (télévisuel et presse écrite) et que le Gouvernement n'a pas assez préparé les Jeux Olympiques notamment au niveau du budget alloué aux sports.

Au niveau du prix des licences : notre sport en comparaison avec les autres sports et activités sportives (piscine, salle de sports...) propose des tarifs ne sont pas adaptés aux prestations fournies.

1- Activités du Président, Secrétaire Général présentées par M. DEPIERRE / M. PRUDON

- ✓ M. Bernard DEPIERRE indique que la Ligue a accueilli le TIP U15 regroupant les sélections des régions AURA, SUD, Occitanie et BFC à Dijon du 21 au 23 avril. Remerciement au club du CSL Dijon pour sa collaboration, aux salariés, CTS de la Ligue et aux élus qui se sont investis.
Notre équipe masculine s'est qualifiée pour le tournoi final national qui aura lieu à Angers.
- ✓ Les finales nationales du Challenge Benjamin(e) se sont également déroulées sur ce même week-end à l'INSEP avec en fille une 17^{ème} et 25^{ème} place, en garçon une 8^{ème} et 17^{ème} place. Bravo à nos jeunes et aux encadrants.
- ✓ M. DEPIERRE revient sur l'opération Job dating qui fut une réussite à Dijon. D'autres opérations se tiendront à Montbéliard et en Saône et Loire.
- ✓ Les camps BFC sont complets pour les 4 semaines sur Dijon et Bellecin.

EFFECTIFS LICENCES							
2022/2023 au 26/04							
	2021/2022 au 26/04	M	F	TOTAL	différence	%	Licences (Avenir, Santé, OBE,...)
CD 21	3 911	3 142	1 377	4 519	608	15,55	104
CD 58	1 137	935	424	1 359	222	19,53	27
CD 71	4 447	3 125	1 786	4 911	464	10,43	1697
CD 89	1 591	1 266	633	1 899	308	19,36	1883
CD 25	1 808	1 531	574	2 105	297	16,43	284
CD 39	1 622	1 181	656	1 837	215	13,26	508
CD 70/90	1 780	1 334	638	1 972	192	10,79	
Ligue	16 296	12 514	6 088	18 602	2 306	14,15	4 503
FFBB	525 628	390 748	201 784	592 532	66 904	12,73	117 348

2- Point sur les Pôles

Pôle Technique / Formation par M. MARTIN

- M. MARTIN revient sur le mois d'avril au cours duquel se sont déroulés les stages TIS U14 à Mâcon et le TIP U15 à Dijon. Il remercie les personnes ayant contribué à l'organisation, les techniciens, salariés, élus et les clubs co-organisateurs.
- M. MARTIN revient sur les clubs porteurs du Pôle de Besançon en indiquant que sur le secteur Franche-Comté depuis plusieurs saisons il est compliqué de trouver des clubs porteurs permanents.
Concernant le club de Saint Vit, dont il remercie les candidatures en U15F et U15M, et l'encadrement de celle-ci il informe que ceci est un cas spécifique car il est difficile de pouvoir trouver des entraîneurs diplômés sur le secteur.
- Au niveau des Pôles Espoirs :
M.PETIOT pour le Pôle de Dijon indique les sorties Pôles : 5 sortantes (2 CF de Charnay, 2 à Chenove et 1 CF de Charleville) 6 sortants (3 CF de JDA Dijon, 3 en attente de projet).
Les entrées Pôles ont été validés, les 4 comités seront représentés.
13 garçons et 11 filles.
- M.PELLEGRINI pour le Pôle de Besançon indique les sorties Pôles : 4 sortantes (1 entre au Pôle France, 1 à Chartres, 2 en attentes de validation) CF de Charnay, 2 à Chenove et 1 CF de Charleville) 4 sortants (1 CF Chorale de Roanne, 1 U18 BeSAC, 2 en attente de confirmation).
Les entrées Pôles ont été validés, les 3 comités seront représentés.
- 12 garçons et 11 filles.
- M. FAURE effectue un point sur la formation des cadres. Un rassemblement s'est tenu le week-end dernier à Besançon comportant 24 candidatures sur 4 CS.
L'ensemble des CS devraient être proposés la saison prochaine.

- Dans le cadre du tournoi U12 MILOU, suite à un échange avec le CD70/90 M. BERTHEAU indique que celui-ci ne pourra pas mettre en place une sélection. Un appel a été effectué au comité limitrophe pour pallier cette absence.
- M.MARTIN regrette cette absence car la participation est très intéressante dans le cadre de la détection sur notre région et précise que cela ne remet pas en cause l'aide financière de la Ligue.

Pôle Compétitions / Sportive par M. PRUDON et M. MALISZEWSKI,

- M. PRUDON informe que pour l'accueil des finales régionales masculines le samedi 3 juin 2023 les candidats sont les suivants : DA Dijon, Saint Vit basket, CS Autun et le Creusot.
- Le matin de ces finales aura lieu une réunion du Comité Directeur.
- Le Comité Directeur attribue à l'unanimité l'organisation au club de Saint Vit.
- M. PRUDON informe qu'une réunion pour établir le calendrier général 2023-2024 se tiendra le mardi 2 mai à la Ligue avec le SG, des représentants de la commission sportive, CRO et CRJT.
- La commission sportive propose les formules suivantes pour les championnats séniors 23-24 :
 - PNM : 2 poules de 8 équipes + seconde phase (Poule Haute et Poule Basse avec conservation des résultats de la 1^{ère} phase contre les équipes déjà rencontrées)
 - RM2 : 2 poules de 10 équipes
 - RM3 : 2 poules de 10 équipes
 - PNF : 1 poule de 10 équipes
 - RF2 : 1 poule de 10 équipes

Les règlements particuliers seront mis à jour avant l'AG de la Ligue.

Le Comité Directeur valide ces formules.

Des barrages pour le classement, en fonction des descentes (NM3) vont devoir se jouer.

Un tirage au sort doit être effectué pour savoir quelle équipe reçoit en 1^{er} (match aller-retour). Ce tirage est effectuée par M. HUNCKLER.

- PNM :
 - AS Auxonne – AS Valentigney
 - US Cosne – AL Lons
 - RM2 :
 - AL Nuits – BC Champagnole
 - RM3 :
 - Genlis - Pougues
- DEPIERRE informe que M. MALISZEWSKI et Mme GAUDIOT vont assurer la continuité de la commission sportive.
 - M. SOUSSIA indique que deux stages ont été effectués : L'un sur le TUS U14 à Mâcon et l'autre pour les arbitres potentiels.
 - Une réunion de classement s'est tenue pour les arbitres. Les meilleurs arbitres de chaque catégorie officieront sur les matchs de barrages, les demi-finales et finales.
 - Concernant les OTM, un travail est en cours sur les contenus des stages de début de saison.
 - Sur les finales régionales une désignation des OTM sera réalisée (pris en charge par la Ligue).

4- Point finances par M. MARGUERY

- M. MARGUERY informe que la demande au niveau de la région (COS) a été déposée et sera également déposée celle concernant le PSF avant la fin de semaine.
- Un travail sera effectué pour les péréquations (déplacement et arbitrage).
- Le projet de budget et les dispositions financières vont être étudiés.
- M. VERNOUD souhaite savoir si celle-ci vont être transmise dans les semaines à venir pour que les comités puissent également travailler sur celle du comité.
- L'acte de vente de l'antenne de Besançon doit être signé en fin du mois de mai. Certains clubs et comité ont souhaité récupérer du mobilier. Il est encore possible de se manifester auprès de la Ligue si d'autres clubs/comités le souhaitent.
- M. BOSSARD indique que cette saison le challenge club ne sera pas mis en place afin de présenter aux clubs, lors de l'Assemblée Générale, les critères retenus. Il faut édicter les règles auprès des clubs en amont du début de la saison.

6- Questions diverses

- M. DEPIERRE informe qu'un colloque en amont de l'Assemblée Générale sera organisé sur la pratique féminin. M. QUINCY est en charge avec M. MARGUERY et M. FAURE de trouver des intervenantes (dirigeantes, techniciens, officielle...)
- Dr. COLLIN fait un point sur l'organisation des Journées Médicales de la FFBB qui auront lieu les 14,15,16 mars 2024 à Dijon. Les sujets vont être validés courant du mois de mai. Concernant l'aspect logistique les réservations sont effectuées.
- M DEPIERRE donne la parole à M. JACOTOT pour un point sur la commission de discipline. (417 FT ou FDSR, 58 Faute Banc, 48 dossiers de discipline)
- Des échanges s'instaurent sur un courrier reçu à la Ligue pour que le traitement de celui-ci soit effectué par la commission de discipline.
- M. JACOTOT effectue également un rappel sur les académiciens, notamment aux comités qui peuvent faire des propositions.
- M. LAUMET informe des avancées sur la préparation de l'Open Plus 3x3 de Dijon. Les terrains seront livrés le mercredi matin et suivra des animations notamment scolaire sur la semaine. Une session basket santé sera mise en place. Le week-end sera consacré aux compétitions.

Prochaine réunion du Bureau en visioconférence mercredi 10 mai 2023.

Fin de la séance à 21h



Le Président,
Bernard DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,
Gilles PRUDON